

LIVRY



n°93, OCTOBRE 2018

Le mot du maire

Qu'en est-il de la vie associative ?

Madame, Monsieur,

J'écris ces lignes en cette période automnale, après un mois de septembre habituellement chargé en animations communales et associatives.

Le Livry en fête a été un succès grâce à l'équipe municipale, au personnel communal et aux bénévoles. Le forum des associations a satisfait les nombreux participants et visiteurs. Merci à toutes et tous. Mais pas de « bric à brac » cette année, après plus de 30 ans d'existence....

Le comité d'animation, émanation et fédérateur de nos associations, ouvert à tous les habitants, a manqué de quelques bras pour organiser cette « institution » et on ne peut que le regretter !

La vie associative d'un village comme le nôtre, de 2 000 habitants, est nécessaire et indispensable à un bien-être collectif et à une satisfaction de s'y être installés. Sauf à devenir une commune dortoir dans laquelle chacune et chacun se réfugie devant la télévision et sa connexion internet. C'est un choix de chaque famille et je ne porte pas de jugement de valeur. Ces mots ont été déjà dits par d'autres dans ce journal communal et je ne fais que les répéter.

Simplement, ce qui a fait de notre commune de Livry-sur-Seine ce qu'elle est depuis ces trente dernières années, c'est, entre autres, sa vie associative riche et variée...

Je remercie ici celles et ceux qui l'ont initiée et qui continuent à la faire vivre, toutes activités confondues, mais s'il n'y a pas de renouvellement, d'aides et de bonnes volontés, d'autres associations risquent de s'éteindre petit à petit, et nous le regretterons tous.

Le forum des associations du 9 septembre dernier a montré quelques espérances. J'espère qu'elles seront confirmées, mais il n'en tient qu'à vous.

Bien cordialement,

Le Maire, Dominique Gervais



Inscriptions, retrouvailles ... une belle réussite pour ce forum nouvelle formule .



Les Livryens à la rencontre des associations communales : sous un soleil radieux l'ARVAL, le Comité d'animation et les Jardins.

Affaires scolaires

✓ Une rentrée en musique

Le 3 septembre, après un été particulièrement chaud, les enfants ont repris le chemin de l'école.

Tout comme l'an dernier, la rentrée s'est faite en musique comme le ministre de l'Education Nationale le préconise.

A l'école maternelle, d'anciennes élèves accompagnées de leur professeur du conservatoire de Vaux-le-pénil sont venues avec leur instrument. Violons, flûtes, clarinettes ont permis d'accueillir les enfants en douceur et d'atténuer les angoisses.

Pour les petits de 3 ans c'est un changement important, ils découvrent l'école et ses codes mais aussi les nouveaux copains. Afin de les accompagner au mieux dans cette étape essentielle de leur vie, la rentrée s'est déroulée avec des horaires aménagés sur deux jours.

✓ Bienvenue

à Pierre Pagès qui prend la direction de l'école maternelle. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.



Le mot d'accueil du nouveau directeur de l'école maternelle.

A l'école élémentaire, les enfants ont accueilli les nouveaux en chanson avant de partir dans leurs classes respectives. Ce sont les chants appris l'année dernière avec Marie-Aude, notre intervenante musique, qui ont retentis dans la salle polyvalente comme lors du spectacle musical du mois de juin.



Rentrée en chanson et dans la bonne humeur pour nos petits livryens.

✓ Et de 5 !

Cette année, ce sont les élèves de CP qui ont eu la joie de découvrir l'installation du Tableau Blanc Interactif. Avec ce 5ème tableau, toutes les classes de l'école élémentaire sont équipées de ce matériel pédagogique.

Quelques chiffres :

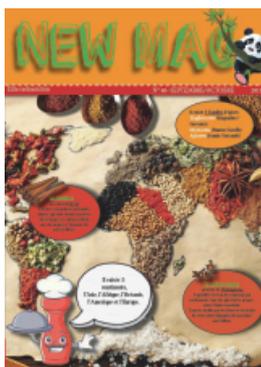
- 71 élèves en maternelle
- 126 élèves en élémentaire
- 16 200 € investis pour le numérique à l'école élémentaire depuis 5 ans
- 6 270 € de participation à la scolarisation des enfants des 2 écoles



Musique classique par le "gang des patates" et personnel aux petits soins pour nos jeunes élèves de l'école maternelle.

✓ **Restaurant scolaire**

Comme indiqué dans notre précédent numéro, le marché de restauration scolaire a été renouvelé. Compte tenu des exigences énoncées dans le cahier des charges, le prestataire retenu est Elite, déjà connu des anciens élèves, la commune ayant par le passé travaillé avec cette société implantée dans l'Yonne. La part belle est donnée aux produits frais et locaux mais aussi à la découverte de nouvelles saveurs.



Les familles pourront suivre les repas proposés aux enfants grâce au magazine mensuel qui sera distribué aux petits gastronomes. Particulièrement ludique, cet outil de communication assurera le lien entre le restaurant scolaire et les familles. En plus des menus, figurent des conseils et des informations alimentaires mais aussi des jeux.

✓ **Et le pain ?**

Il est aujourd'hui 100 % livryen, les nouveaux horaires d'ouverture de la boulangerie-pâtisserie du village permettant d'assurer la fourniture du pain au restaurant scolaire tous les jours de la semaine.

✓ **Clin d'œil**



Un petit coucou à nos anciens CM2 qui ont reçu au mois de juin un dictionnaire d'anglais dédicacé par le maire pour les accompagner dans leurs années collège. Bonne route à vous ...

C. Guieba

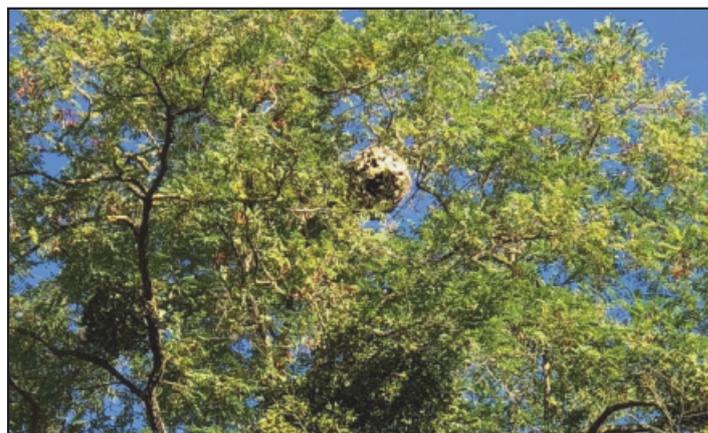
Travaux

Du côté des écoles l'été fut propice à la réalisation de travaux d'entretien mais aussi d'amélioration comme l'installation d'un visiophone et d'une ouverture automatique du portail de la maternelle, permettant plus de sécurité pour les enfants et de praticité pour les enseignants.

Plusieurs nids de frelons asiatiques ont été traités ces dernières semaines par une entreprise spécialisée, ce qui atteste de la présence grandissante de cet insecte dans notre région.



Nid de frelons asiatiques avant et après traitement, rue de la Garenne à plus de 15 m de hauteur.



Parmi les prochaines réalisations, une place de parking adaptée aux personnes à mobilité réduite sera réalisée le long de l'église face à l'accès à la Villa du Nil afin de respecter nos obligations légales en matière de handicap. Des bandes podotactiles pour la traversée et une bande de guidage pour les personnes malvoyantes seront aussi mises en place.

H. Ducat

**HORAIRES DE L'ARRETE ANTI-BRUIT
ERRATUM**

Une erreur s'est glissée dans le Livry-Info de juin 2018, voici donc les horaires complets auxquels sont autorisés les travaux bruyants sur notre commune.

Particuliers :

- du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 h à 19 h 30.
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Entreprises :

- du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h.
- Les samedis : de 9 h à 12 h.

CCAS

✓ Sortie

Le 11 septembre dernier, par une superbe journée ensoleillée, nos aînés ont profité d'une sortie à Briare, organisée par le CCAS. Dès notre arrivée, nous avons pris le petit train touristique qui nous a fait visiter ce beau village fleuri, traversé par les canaux et bordé par la Loire. Après avoir longé les bords de Loire, être passés sous le pont-canal, nous avons parcouru les rues de Briare et avons découvert de magnifiques bâtisses, le musée de la mosaïque, le port de plaisance, le canal latéral, le moulin, l'église St-Etienne avec ses décors d'émaux et de mosaïques.

Puis nous avons été accueillis sur le bateau restaurant de Guéguette et son mari (anciens bateliers). Un petit tour sur le pont-canal, puis sur le canal de Briare. Nous avons partagé un bon déjeuner, au fil de l'eau, en franchissant une écluse. A quelques kilomètres de là, à Belleville-sur-Loire, nous avons été reçus dans un bel hôtel restaurant étoilé, dont les gérants organisent en journée des dégustations de produits locaux : sancerre, crottins, biscuits, galets. Une dernière photographie, et nous reprenons la route du retour.



✓ Atelier de nutrition, le goût de la vie

En partenariat avec le service de Prévention Centre 77, le CCAS organise avec une diététicienne du mardi 27 novembre au mardi 11 décembre un cycle d'ateliers nutrition de trois séances de deux heures de 10 heures à 12 heures sur l'équilibre alimentaire adapté aux seniors (à partir de 60 ans). **Les inscriptions se font auprès du CCAS.**

✓ Goûter du CCAS

Le lundi 4 juin à l'ALJEC étaient réunis une trentaine de nos anciens pour un goûter festif confectionné par notre pâtissier, et animé par les célèbres Marins de la Noue, C'était un régal autant pour les papilles que pour les yeux et les oreilles.



Les Marins de la Noue ont animé le goûter du CCAS.

Sécheresse 2018

Les victimes de dommages provoqués par la sécheresse prolongée de ces derniers mois doivent faire une déclaration en mairie.

Des dommages sont peut-être apparus à votre domicile tels que fissures, mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols etc ...

Les personnes sinistrées doivent signaler en mairie avant le 31 décembre 2018 qu'ils ont subi ce type de dommages liés à la sécheresse et déclarer à leur assureur la nature des dommages subis, afin que soit déclenchée la procédure de constatation de l'état de catastrophe naturelle. Des photographies des dommages peuvent également être fournies.

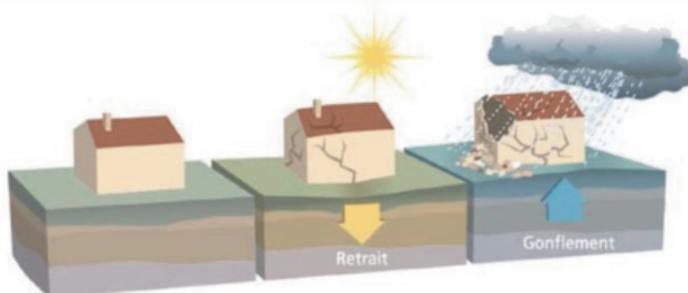
Les personnes concernées doivent envoyer rapidement une déclaration :

1. Sous pli simple en mairie de Livry-sur-Seine (avant le 31 décembre 2018)
2. En recommandée avec accusé de réception à leur compagnie d'assurances.

La demande déposée en mairie doit être précise dans les dates d'apparition et d'évolution du phénomène. Ce critère est impératif pour la prise en compte du dossier pour la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Ces déclarations permettront ensuite aux services municipaux de recenser l'ensemble des dégâts constatés dans la commune, décrire l'ampleur de l'événement, situer les lieux touchés sur une carte et déposer officiellement une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Une éventuelle indemnisation ne peut intervenir que dans le cas où l'état de catastrophe naturelle est constaté sur la commune par arrêté interministériel.



Urbanisme

Cette année la construction de maisons individuelles sur la commune est encore élevée. Nous restons extrêmement vigilants quant à la conformité des constructions. Trois (3) constats d'infractions au code de l'urbanisme ont été dressés, auparavant une simple lettre de rappel suffisait pour que le propriétaire se mette en concordance.

Notre nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme) est toujours en cours d'élaboration, nous devrions aboutir au cours du premier semestre 2019.

Depuis le début de l'année il nous a fallu remettre l'ouvrage sur la table, les règles d'urbanisme imposées à la commune par la loi ayant évolué. En effet les communes de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) étaient imposées au taux de 20% de logement social aux titres des lois SRU et ALUR, même si nous étions déjà inclus à l'Unité Urbaine du Grand Paris.

Depuis l'année dernière ce n'est plus le cas, nous sommes donc comme l'ensemble des communes composant cette Unité Urbaine dans l'obligation réglementaire d'être à 25% de Logements Locatifs Sociaux (LLS) en 2025. Bien sûr et tant mieux si notre village peut continuer d'accueillir des célibataires, des familles comme nous-mêmes l'avons été.

Le Conseil Municipal a voté au mois de juin 2018 le nouveau Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) tenant compte de l'évolution réglementaire.

Une décision importante contenue dans ce document est la constructibilité des terrains limitée à 35 mètres des voies communales ouvertes à la circulation et en dehors des secteurs destinés à l'urbanisation par le nouveau PLU. Ce PADD est consultable en ligne sur le site de la commune.

Nous étions dans l'attente du devenir de la loi sur l'Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (Elan) qui a été votée en termes différents par députés et les sénateurs. Ces derniers avaient complètement chamboulé le texte des députés mais aussi les seuils de la loi ALUR concernant les LLS. Certaines dispositions correspondaient à nos souhaits exprimés dans la motion du Conseil Municipal de juin 2018, allongement du délai de réalisation et 20% de LLS sur la commune.

La Commission Mixte Paritaire composée de députés et sénateurs a décidé :

- De porter le seuil des communes éligibles à la loi SRU à 3500 habitants pour les communes d'Ile de France situées en dehors de l'Unité Urbaine du Grand Paris, Livry en est donc exclu.

- De conserver l'année 2025 pour atteindre le seuil de 25% de LLS.

Le texte définitif doit être voté maintenant en termes identiques par les deux chambres pour être appliqué. C'est dans ce cadre légal que doit être élaboré notre PLU.

Fin 2017 il manquait à Livry environ 90 LLS.

Le nombre de constructions de maisons individuelles reste important, huit (8) permis de construire délivrés à ce jour, certainement 10 à la fin de l'année. Pour rappel 14 en 2016 et 2017.

Les programmes en cours ou projetés vont dans le bon sens et génèrent une augmentation de la population qui peut être estimée à 2500 habitants en 2025.

R. Dagon

Nouvelle mairie au Fief du Pré

Au moment où ces lignes sont écrites et distribuées, la date de transfert de la mairie n'est pas précisément fixée. Pour mémoire, l'acquisition de cette propriété a été réalisée en 2010, les travaux extérieurs ont été réalisés en 2013, et, enfin, la rénovation du bâtiment est en cours de finition.

Ce projet a nécessité un important investissement financier et humain.

Sur le plan financier nous sommes dans les objectifs prévus, notamment avec la vente d'une partie de la parcelle basse à un bailleur social. Le produit de cette vente permet en grande partie le financement des travaux de rénovation.

Sur le plan humain, la présence continue des élus aux réunions de chantier hebdomadaires a permis de gérer les difficultés inhérentes à tout projet de rénovation de bâti ancien. Celles-ci nous font d'ailleurs prendre quelques mois de retard.

Nous organiserons au printemps 2019 une inauguration de notre maison commune à laquelle tous les habitants seront conviés. La date vous en sera communiquée en début d'année prochaine.

D. Gervais



Cinéma vraiment en plein air !

Il aura fallu attendre la 3ème édition pour enfin apprécier un bon film sous les étoiles. Le temps clément ce vendredi 31 août fut propice à une bonne soirée devant le film désormais culte « Bienvenue chez les Ch'tis » dans le parc de notre école élémentaire.

Pus d'une centaine de spectateurs ont assisté à cette projection organisée en partenariat avec le service culture de l'agglomération Melun Val de Seine. Une soirée très réussie avec en plus le pop-corn offert par la commune ! A l'année prochaine pour une nouvelle toile sous les étoiles...



Amusement pour les plus petits comme les plus grands !

Centenaire de l'armistice 14-18

Le 11 novembre de cette année marquera le centenaire de la Grande Guerre. Partout en France se dérouleront des commémorations mais aussi des expositions en souvenir des Français qui ont vécu ce triste épisode de notre histoire.

A Livry aussi les 10 et 11 novembre seront l'occasion de rendre hommage à nos soldats mais aussi permettront de découvrir un pan de l'histoire de notre commune au travers entre autres de son monument aux morts.

Les élèves de l'école élémentaire travaillent depuis presque un an pour produire une exposition de grande qualité. Sans tout vous révéler, sachez tout de même qu'une famille livryenne fictive est au cœur de ce récit.

Pour apprécier pleinement cette expérience votre smartphone vous sera très utile... et pour une fois il sera le bienvenu ! Munissez-vous d'écouteurs et installez un lecteur de QRCode et vous serez prêts à parcourir cette grande aventure avec nous.

La commémoration traditionnelle du dimanche 11 novembre prendra une dimension exceptionnelle avec la présence des élèves de nos écoles et leurs enseignants venus chanter la Marseillaise. Nous vous invitons à participer à ce moment de mémoire à 11h, départ devant la mairie.

Un programme plus précis sera distribué début novembre dans tout Livry.

A l'abordage !

Vous avez croisé des pirates à Livry le 22 septembre ? Rien de plus normal, pas de panique ! Notre Livry en fête a encore cette année remporté un franc succès avec ses animations phares comme le manège, les jeux en bois, le maquillage ou les structures gonflables. Mais les nouvelles activités n'ont pas été en reste, notre pirate sculpteur de ballons a travaillé non-stop et le laser-game n'a pas désempilé.

Merci à tous d'être fidèles à notre fête communale, vos sourires et votre enthousiasme sont nos meilleures récompenses.

E.Decante



Mon Agglo, Ma Santé

Une solution de santé mutualisée qui s'adapte à vos besoins

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a signé en mars 2017 un Contrat Local de Santé avec l'ARS, Santépôle, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne et la Préfecture de Seine-et-Marne avec pour objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et favoriser l'accès aux soins et aux droits pour tous.

Dans ce cadre, la Communauté vient de signer une convention de partenariat avec l'association Actiom qui propose le dispositif « Mon Agglo Ma Santé ».

« Mon Agglo, Ma Santé » est une solution de santé mutualisée et négociée au niveau national avec plusieurs mutuelles par l'association Actiom, lui permettant de proposer à tous les meilleurs tarifs.

Elle s'adresse à toutes les personnes qui habitent ou qui travaillent sur l'agglomération (commerçants, artisans, professions libérales, agents des collectivités...), sans limite d'âge, sans sélection médicale et sans délai de carence, avec le bénéfice du tiers payant.

« Mon Agglo, Ma Santé » propose jusqu'à 11 niveaux de garanties, pour s'adapter aux besoins et au budget de chacun.

Parce que bien choisir sa mutuelle prend du temps, les personnes intéressées sont reçues par le référent local d'Actiom et bénéficient de conseils individualisés : analyse du contrat, calculs et comparatifs, adhésion, résiliation...



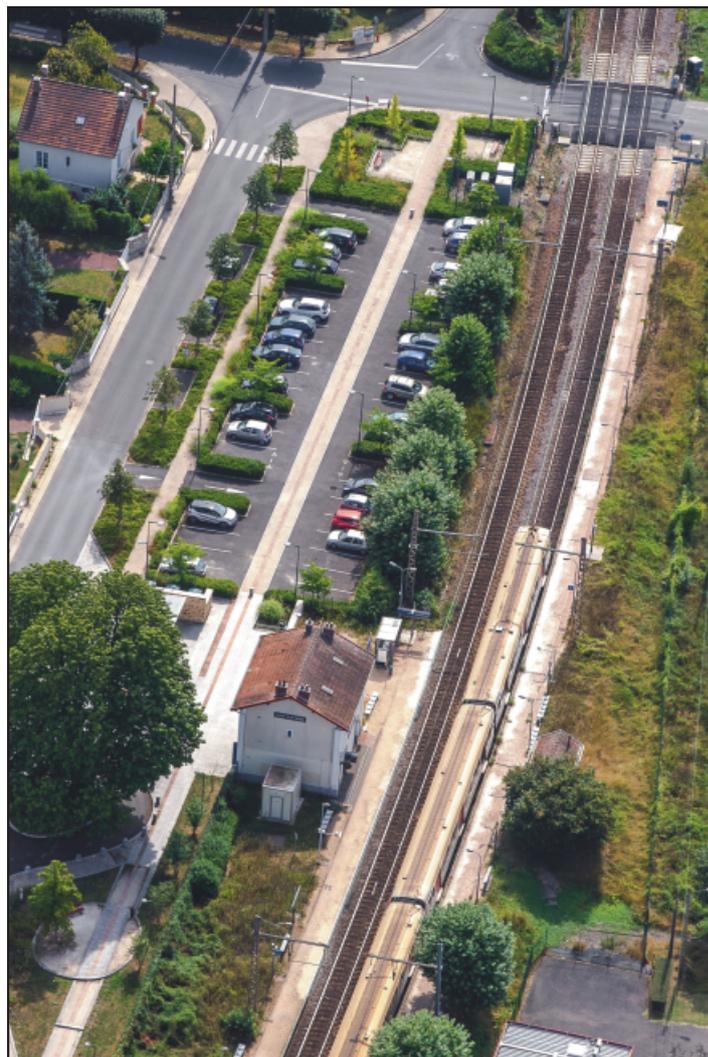
Des permanences de proximité sont proposées sur l'Agglomération, sur rendez-vous, dans les communes suivantes :

- > Melun : 01 78 49 10 65
- > Dammarie-lès-Lys : 01 64 87 49 49
- > Le Mée-sur-Seine : 01 64 14 26 26
- > Saint-Fargeau-Ponthierry : 01 60 65 20 20
- > Vaux-le-Pénil : 01 64 71 51 46

Liste des pièces à fournir lors du RDV : carte d'identité, carte vitale, contrat de mutuelle (si la personne est détentrice d'une mutuelle) et relevé d'identité bancaire.

Plus d'informations sur www.melunvaldeseine.fr
Une plaquette d'information est disponible en mairie.

Du nouveau sur la



En 2018, l'association Livry Environnement a augmenté ses rencontres avec Ile de France Mobilité, autorité organisatrice des transports, ainsi qu'avec la direction de la ligne R de Transilien SNCF.

Suite au service annuel 2018, nous avons protesté au sujet des dégradations de temps de parcours, infligées aux usagers de la rive droite. Pour le service annuel 2019, des gains de temps sont prévus de 5 à 7 minutes sur la desserte de Paris à Montereau.

Les correspondances du matin qui étaient devenues supérieures à 10 minutes en 2018 sont ramenées entre 6 et 8 minutes sauf pour une qui restera à 11 minutes.

Après des années de dégradation régulière, il s'agit là d'une bonne nouvelle.

Nous avons posé la question du devenir de notre ligne à l'autorité organisatrice Ile de France Mobilité qui a rappelé à plusieurs reprises qu'elle souhaitait que cette ligne fonctionne mieux et qu'il est hors de question d'envisager sa fermeture prochaine.

Autre bonne nouvelle, la réfection des quais de la gare de Livry est enfin annoncée et prévue pour 2019.

Les horaires de départ de Paris Gare de Lyon seront modifiés entre 18h07 et 18h32. Une refonte complète des horaires est à l'étude pour restaurer une fiabilité actuellement détériorée par des conflits de circulation.

Décès Odile Radenac

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès d'Odile Radenac, le 19 septembre, à l'âge de 95 ans.

Livryenne depuis les années 50, infirmière de formation, elle avait passé une bonne partie de sa carrière au Maroc, dont elle gardait un merveilleux souvenir. C'est là qu'elle découvre la peinture et s'inscrit aux Beaux-Arts de Rabat. De retour en France, elle passe un diplôme d'éducation populaire puis dirige la formation au sein d'un organisme d'écoles d'infirmières, ainsi que son journal interne.

A Livry, elle participe aux débuts de l'ALJEC en tant que responsable des activités culturelles. Soutenue par sa foi et par sa confiance en l'homme, tournée vers les autres et résolument engagée à gauche, elle est élue en 1983 avec l'équipe menée par C. Forthomme, s'investissant dans le social, l'animation et la communication. Son énergie trouve à s'employer dans l'organisation d'expositions et de manifestations, qui lui laissent cependant le loisir d'exposer ses propres œuvres, peintures ou collages, fréquemment primées dans les salons alentour.

Réélue en 1989 aux côtés de M. Blanchouin, elle prend une part importante dans l'organisation des festivités liées au bicentenaire de la Révolution, puis, dans le cadre du District de l'agglomération melunaise, dans l'accueil à Livry du Dimanche des peintres de 1993 à 1996, et apporte son concours à leur réédition en 2012. Après une exposition au Fief du Pré, en 2016, à l'occasion des vœux du maire, une rétrospective de ses œuvres était organisée dans la salle Dumaine et elle avait reçu à cette occasion la médaille de la commune.

Enthousiasme, non-conformisme, ouverture d'esprit, engagement, grande culture, curiosité et gentillesse sont les mots qui la définissent le mieux et qui viennent spontanément à l'esprit lorsque l'on pense à elle.

A son fils, à ses petits-enfants, elle manquera bien sûr. A nous aussi.

Ph. Bailly

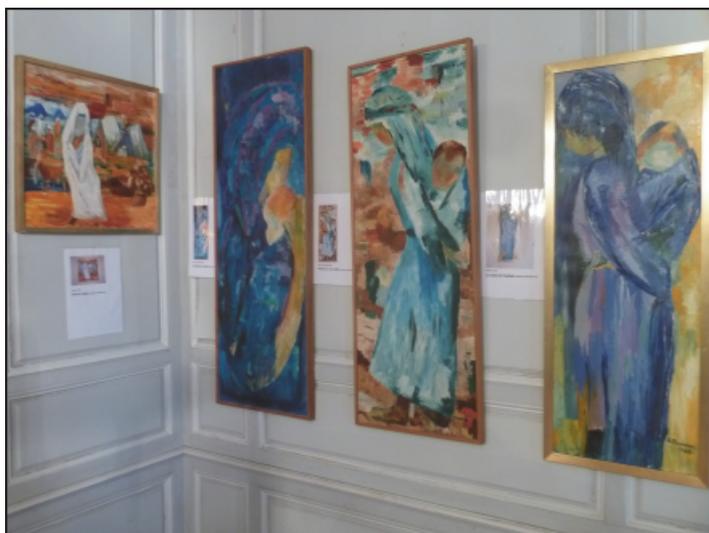


Odile Radenac très heureuse d'exposer ses tableaux au Fief du pré fin 2015 en présence de son fils Jean-Marie à gauche de la photo et du maire de l'époque M. Le Maoult à droite.



Remise de la médaille de la commune à Odile Radenac en janvier 2016 pour la remercier de son engagement au service des Livryens durant de longues années.

Galerie photos :



Agenda



Chat alors !

Françoise Tonnelier, livryenne et amoureuse des chats depuis son enfance a créé un élevage de Maine Coon chez elle après avoir suivi une formation auprès de l'école vétérinaire de Maison Alfort.

Quezaco un Maine Coon ? Un beau chat domestique, le plus gros au monde, pouvant atteindre les 10kg facilement pour les mâles, des poils en pointe au bout des oreilles lui donnant un air énigmatique.

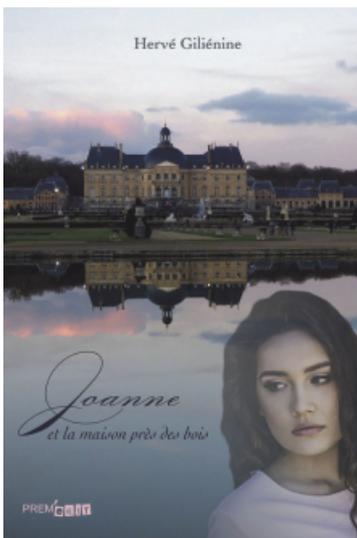
Pour découvrir les chats de Françoise : <https://ofwildkingdom.chats-de-france.com/maine-coon.html>



Etat civil

Livry, village de roman

Livry-sur-Seine est encore une fois le théâtre d'une enquête policière... le 4ème roman d'Hervé Giliénine (alias Dominique Desgouges) édité chez Prem' Edit se déroule encore en partie dans notre commune tout comme les trois premiers. Rien d'étonnant puisque l'auteur est livryen depuis plus de 25 ans et qu'il connaît tous les recoins de notre beau village qu'il parcourt en courant dès qu'il le peut.



Qui peut bien en vouloir à la belle Joanne ?

Entre son mari aimé et sa petite fille, l'acquisition et la restauration de la maison près des bois, un emploi d'hôtesse au château de Vaux-le-Vicomte dont elle est une admiratrice, elle est aux portes du bonheur, lorsque harcèlement et actes de malveillance se succèdent. Qui peut bien lui en vouloir ? Dans un tourbillon de violence et de folie, la réponse aura de quoi surprendre...

Disponible :

www.prem-edit.com
 ou en librairie sur commande

Naissances :

BLASCO LOPEZ Olivia (Melun)	05/08/2018
OLBRECK Alexis (Fontainebleau)	07/09/2018
DEL RIO Swann (Melun)	18/09/2018
THELINEAU Anaëlle (Melun)	20/09/2018

Mariages :

SEI Firmin & BLEDOUM Aya	30/06/2018
D'ALESSANDRO Michaël & CATTIAUX Marylène	04/08/2018

PACS :

VERNAUX Fabrice & AUBRY Sandrine	06/07/2018
FORET Christophe & DA SILVA Stéphanie	16/07/2018
AVEZARD Corentin & JOUAS Mélanie	25/08/2018

Décès :

FIEVEZ Franck (Neuilly-sur-Marne)	09/06/2018
NOTTEBAERT Jeannine vve DESCHAMPS (Melun)	07/07/2018
CHIROUZE Monique (Melun)	16/07/2018
REMY Christiane vve GERMAIN (Brie-Comte-Robert)	14/08/2018
LAPARRA Guy (Melun)	11/09/2018
FERRARONE Maurice (Melun)	18/09/2018
WAECHTER Odile vve RADENAC (Bois-le-Roi)	19/09/2018



Des vendanges précoces et des grappes en grande quantité ramassées avec l'aide de lycéens étudiant la fabrication du vin.

Vendanges au Clos des Pierrottes

Le 10 septembre, les vignerons amateurs et bénévoles de l'ARVAL procédaient aux vendanges des 400 pieds de chardonnay plantés en 2003 aux Pierrottes.

Une trentaine de participants s'activaient entre les rangs, le seau et le sécateur à la main, bientôt rejoints par une classe de lycée de Dammarie accompagnée de ses professeurs. Ceux-ci profitaient ainsi de l'occasion de passer avec leurs élèves de la théorie à la pratique, la chimie du vin, ses composants, étant à leur programme cette année.

Si 2017 avait été marqué par trois nuits de gel consécutives ayant ruiné tout espoir de récolte, le cru 2018 s'annonce prometteur : les grappes étaient belles et abondantes, aucune trace de maladie ni de pourriture.

En fin de matinée, environ 600 kilos de raisin avaient été coupés, transportés au chai, foulés au pied puis pressés dans le vieux pressoir en bois, permettant de mettre en cuve 470 litres de jus titrant 11° d'alcool potentiel.

Il va sans dire qu'un joyeux casse-croûte sur la place avait été prévu pour remercier tous les participants. Quelques courageux restèrent sur place jusqu'en milieu d'après-midi afin de mettre le chai en ordre de marche pour la vinification.

Dès le lendemain il a été procédé au débourage puis au soutirage, et la fermentation alcoolique a débuté quelques jours plus tard. Le vin va s'élaborer doucement pendant les mois d'hiver et c'est au début du mois d'avril prochain que les Livryens seront invités à déguster cette nouvelle cuvée du Clos des Pierrottes.

Depuis, c'est sous le ciel bleu et un soleil radieux que s'est tenu sur la place, le 6 octobre, le repas des vendanges qui réunissait une centaine de convives, membres de l'ARVAL et amis, heureux de partager ce moment de convivialité, après une aubade de la chorale Chanterelle à l'apéritif.

Ph. Bailly

Forum des associations

C'est dès 8h30 ce dimanche 9 septembre que la salle Dumaine s'est animée. Nos associations se sont donné rendez-vous avec l'aide de la commission communication de la commune pour vous faire découvrir ou redécouvrir leurs activités.

Beaucoup de visiteurs sont venus s'inscrire aux différentes sections de l'ALJEC mais ont aussi pris contact avec Livry Environnement, le Comité d'animation, l'Eveil des petits minots, l'APILS ...

Gageons que le recrutement de sang neuf sera source d'un regain d'énergie pour toutes les manifestations livryennes !

Un grand merci à tous pour votre mobilisation et vos nombreuses inscriptions aux activités de nos associations.

E. Decante



ALJEC

✓ Marche nordique

Après quelques sorties-test réalisées au 1er semestre 2018, une nouvelle section sportive, la Marche Nordique, vient de prendre officiellement son envol au sein de l'ALJEC avec une première sortie réalisée le 15 septembre dans l'Espace Naturel Sensible de Livry.

Forte déjà d'une vingtaine d'adhérents, la section devrait se retrouver toutes les trois semaines environ (le samedi ou le dimanche matin) pour des marches toniques mais néanmoins accessibles à tous les niveaux de condition physique, dans l'ENS, les bois de Livry ou les forêts environnantes. D'autres sorties intermédiaires sont prévues afin de permettre aux plus mordus de participer à des randonnées proposées par les différents clubs de la région comme RuroSports le 30 septembre à Bray-sur-Seine.

Sous la houlette de ses 2 animateurs, Didier Planes et Eric Penninckx, la section s'est d'ores et déjà fixé 2 leitmotivs : « bonne humeur » et « chacun son rythme et, au bout, on attend les copains ».

N'hésitez pas à venir nous rejoindre si vous le souhaitez, tous les renseignements peuvent être obtenus auprès de :

- Didier Planes (aljec@orange.fr, 07 83 95 71 25)
- Eric Penninckx (eric.penninckx@neuf.fr, 06 79 78 00 78)

C. Simon, marcheur



✓ Sophrologie

Il reste quelques places à l'atelier sophrologie de l'ALJEC. Cette discipline s'inspire du yoga, de l'hypnose et du Zen. Elle peut être vécue comme une philosophie de vie et permet de découvrir ses propres ressources, de s'épanouir, d'améliorer sa qualité de vie et de retrouver un état de bien-être.

Le mardi soir de 19h30 à 20h45

Animatrices : Dagga Brunn - Hélène Rigault

REPRISE DES COURS :

Niveau 1 (débutant) le 18/09/2018

Niveau 2 (pratiquant) le 25/09/2018

Tarif : 95 € (+ carte ALJEC)
pour 17 séances entre septembre et juin

Rappel de prudence

La sécurité est au centre de nos préoccupations avec un pancartage des zones chassées important ainsi que les informations des différentes dates sur le panneau électronique de la mairie. Malheureusement des incivilités relatives au vol et détériorations sont fréquentes. La chasse de Livry est conviviale et nous la pratiquons comme un loisir avant tout. Nous veillons à la sauvegarde de la biodiversité car nous sommes des chasseurs conscients, mesurés et raisonnables. Nous agissons en gestionnaires et permettons la régulation des espèces animales.

Nous sommes fiers d'être des passeurs et de contribuer à notre manière au développement durable.

A Livry-sur-Seine nous nous impliquons notamment dans la préservation de l'environnement, de la nature ainsi que la préservation de l'héritage de la tradition rurale.

T. Cheuret, président de la société de chasse de Livry



Deux vitraux pour la future mairie

Environ une année de gestation pour le choix des dessins, l'approvisionnement parfois difficile et long de différents verres, la découpe des verres et la mise en plomb au sein de l'atelier, et pour la fabrication proprement dite.

Le lundi 24 septembre dernier les ouvriers du chantier de la future mairie assistés par quelques membres de l'association ont procédé au transport de nos deux vitraux puis à la mise en place in situ dans la future mairie ; aucun accident à signaler...

A bientôt la découverte de cette réalisation, lors de votre future venue dans les nouveaux locaux.

M. Fritsch



3 membres des vitraux fiers de leur travail de plusieurs mois.

Le Comité d'animation recrute



Les soirées endiablées et musicales du Comité d'animation dans la cave de la villa du Nil : Saint-Patrick, vins nouveaux ...

Présent lors du Forum des associations le 9 septembre dans la cour de la salle Dumaine, le Comité d'animation présentait des photos des diverses manifestations qu'il organise et tentait de recruter de nouvelles têtes, de nouveaux bras, afin de pallier le manque de bénévoles.

Car il est de plus en plus difficile de trouver des personnes prêtes à donner un peu de leur temps pour mettre sur pied ces manifestations. Vous avez pu constater que cette année la place est restée vide le 3e dimanche de septembre : pour la première fois depuis trente-cinq ans il n'a pas été possible de réunir la douzaine de personnes nécessaire au bon déroulement du bric-à-brac, journée pourtant emblématique de l'animation à Livry! Et ceci est valable pour tout.

Le Comité d'animation s'efforce de proposer des manifestations variées et originales (même s'il n'est pour rien dans le survol du Forum à basse altitude par la Patrouille de France le 6 septembre...): Saint-Patrick, brûlage des sapins, loto, soirée Vins nouveaux, bric-à-brac, fête de la musique, etc. Si en général le public répond présent – de moins en moins cependant – il faut en amont prévoir, organiser, trouver les artistes, faire les courses, mettre en place, le jour de la manifestation assurer service et bon déroulement, puis ranger.



Dire adieu à nos sapins en dégustant un chocolat chaud...

Certains des membres du Comité d'animation assurent ces tâches depuis plus de trente ans et une relève serait la bienvenue. Nous avons besoin de bras, mais aussi d'idées, d'innovations : le Comité d'animation de demain, c'est vous qui l'inventerez. Lors du forum un certain nombre de personnes se sont déjà fait connaître et nous les en remercions ; pour nous rejoindre à votre tour, nul besoin d'adhésion formelle ni de s'acquitter d'une cotisation, il suffit de nous donner vos coordonnées et vous serez conviés à notre prochaine réunion (rassurez-vous, ces réunions sont très peu nombreuses). De même, notre assemblée générale, courant janvier, est ouverte à tous.

Le Comité d'animation, c'est une joyeuse équipe, conviviale, prête à donner un peu de temps pour faire vivre le village, pour que la place continue de bruir de rires, des flonflons, des cris, pour que la voûte de la cave résonne des accords de guitare et des chants. Nous comptons sur vous.

Ph. Bailly



Mairie de Livry-sur-Seine tél : 01 60 68 25 83
 courriel : mairie-de-livry-sur-seine@wanadoo.fr
 site internet : www.livry-sur-seine.fr
 site de l'agglomération Melun Val de Seine :
 www.melunvaldeseine.fr

Imprimé par Imprilith, 77310 Pringy